

## **REUNION DU 06 SEPTEMBRE 2013**

Le Conseil municipal de SENNELY, s'est réuni le vendredi 06 septembre 2013  
sous la présidence de Monsieur Pierre HENRY, maire.

**PRESENTS: MM MORAND, BOUQUIN, LABBÉ, PERRUCHE, MARTIN FORTON, DECHERF, ORLAND, DE DREUZY, REÇULÉ, BERRUÉ.**

**ABSENT EXCUSÉ : M. LEFEBVRE**

**ABSENT : M. TERENCE**

**Monsieur LEFEBVRE a donné pouvoir à M. BOUQUIN**

### **Au cours de sa séance, le Conseil :**

**AUTORISE à l'unanimité** Monsieur le Maire à signer la convention avec la SOFCAP pour permettre le prélèvement automatique des échéances d'assurance du personnel ;

**APPROUVE à l'unanimité** le choix de l'architecte, Madame MULLER Véronique pour les études et la maîtrise d'œuvre concernant les travaux d'aménagement et d'extension de la Mairie pour un montant de 18 750 € hors taxes ;

**APPROUVE à l'unanimité** la mise en place d'une facturation forfaitaire pour la garderie périscolaire de 3.00 € de 7h00 à 9h00 et de 3.00 € de 16h45 à 18h45 à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2013.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil :

- Deux départs de feux suspects, les lundi 02 septembre et mercredi 04 septembre, au Domaine de Villechaume, près de l'étang communal, ont été circonscrits par les pompiers de Sennely. La Gendarmerie, qui a été informé de ces incidents, appelle à la vigilance de chacun.

- Le prochain conseil est prévu pour le vendredi 11 octobre 2013.